



Projet d'agrivoltaïsme de Laille-aux-Bois et de Chamarandes-Choignes



L'édito du Collectif d'agriculteurs

Ces derniers mois nous avons multiplié les rencontres avec de nombreux acteurs institutionnels, avec des agriculteurs engagés dans la même démarche que nous, ainsi qu'avec les riverains des communes d'accueil. Ces échanges nous confortent dans l'idée que le projet O Pâturages est synonyme d'ingénierie territoriale.

Un avenir pour nos terres agricoles qui seront valorisées, un avenir pour notre activité qui sera diversifiée et un avenir pour notre production d'énergie qui sera locale, durable et quotidienne, puisque solaire.

Chaque jour et en étroite collaboration avec avec l'équipe de GLHD, le projet évolue dans la bonne direction. Après avoir installé un dialogue ouvert avec les riverains et avec les élus de Laille-aux-Bois et de Chamarandes-Choignes, le projet se concrétise.

En effet nous travaillons désormais à l'implantation définitive de la ferme agrivoltaïque, pour déposer le permis de construire début 2022.

Le Collectif d'agriculteurs, O Pâturages



Rémi Cauret



Julien Lanclume



Jean-Philippe Frossard



Les points d'étapes du projet

Un projet en dialogue avec les habitants

GLHD a fait le choix d'associer au projet les élus locaux et les riverains dans une démarche de concertation préalable volontaire, de début septembre à aujourd'hui. Cette démarche émane d'une volonté de construire le projet dans le dialogue et l'intelligence collective.

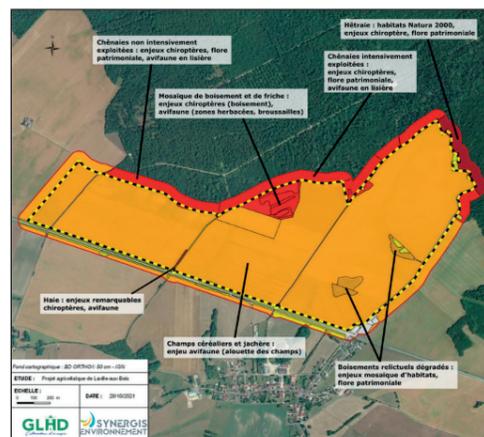


1 UN DIALOGUE CONTINU AVEC L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU TERRITOIRE

Depuis la dernière lettre d'information en octobre, l'équipe projet a multiplié les rencontres avec la Chambre d'agriculture, la COBEVIM, la Fédération Nationale Ovine, ainsi qu'avec les instances étatiques au sein de la réunion Pole ENR.

Des rencontres ont également été organisées avec les élus de Laville-aux-Bois, de Chamarandes-Choignes et avec les riverains de ces deux communes. En parallèle les lettres d'information sont distribuées aux habitants des communes concernées et dans les mairies des communes voisines.

L'objectif de ces échanges est d'enrichir le projet O Pâturages avec des acteurs de différents horizons. Ces derniers ont apporté une valeur ajoutée au projet par leur expertise.



Synthèse des enjeux naturalistes globaux de l'AEI

Niveaux des enjeux
 ■ Très fort
 ■ Fort
 ■ Modéré
 ■ Faible
 ■ Nul
 Aires d'étude
 ■ ZIP : Zone d'implantation potentielle
 ■ AEI : Aire d'étude intermédiaire

2 L'IMPLANTATION DÉFINITIVE DU PROJET

GLHD travaille aujourd'hui avec les agriculteurs pour étudier l'implantation définitive de la ferme agrivoltaïque. Cette phase de travail prend en compte les différents retours de consultation des services de l'État, l'étude d'impacts et les retours des actions de concertation avec les élus locaux et riverains rencontrés.

Le projet répond donc à plusieurs objectifs, dont celui de créer un projet en dialogue avec les habitants.

3 ET APRÈS ...

En 2022 les demandes d'autorisations administratives seront déposées auprès des autorités compétentes. Après avoir consulté les différents services dont l'Autorité Environnementale, le projet sera soumis à enquête publique afin que le Préfet délivre ensuite l'autorisation.

2 UNE ÉTUDE D'IMPACT EXPERTISÉE PAR SYNERGIS ENVIRONNEMENT

L'entreprise GLHD a fait appel au bureau d'études SYNERGIS ENVIRONNEMENT pour analyser les impacts de la ferme agrivoltaïque sur l'environnement.

Les premiers retours d'études indiquent que le site d'implantation n'est pas considéré comme « à enjeu fort » en termes de biodiversité. En effet la majorité des espèces aux enjeux forts ou modérés sont situées en lisière de forêt et donc hors du site.

Aussi, l'activité apportée par la prairie permanente, la limitation des intrants ainsi que la réintroduction de haies en bordure de site permettront de dynamiser la biodiversité.



LE BILAN DE LA CONCERTATION

Les différentes rencontres et ateliers de travail se sont construits dans un climat de confiance et de proximité, avec la présence du collectif d'agriculteurs : Rémi CAURET, Julien LANCLUME et Jean-Philippe FROSSARD.

Le projet rencontre globalement une image positive : « Ce projet c'est l'avenir. C'est à la fois une alternative à l'agriculture classique et à l'énergie fossile. » Cette dimension fait appel à certaines questions sur la bergerie et le parc dans son ensemble.

À ce titre les réponses objectives de l'équipe projet ont permis de dépasser les interrogations, pour travailler

sur des thématiques de travail précises. Les réponses apportées sont basées sur les retours d'expérience des différents acteurs et sur les études d'impact du bureau SYNERGIS ENVIRONNEMENT.

Les ateliers de travail ont montré que les habitants et élus étaient particulièrement attachés à l'intégration territoriale et paysagère du projet, ainsi qu'à sa valorisation pédagogique. L'équipe projet étudie actuellement ces éléments.

Toutes les questions, remarques et échanges ont été consignés dans des comptes rendus, propres à chaque action de concertation et dans le bilan de concertation.

Sa démarche est guidée par des engagements forts :

- Soutenir les agriculteurs pour leur faire bénéficier de son expertise technique et les accompagner dans le développement d'un projet agricole.
- Développer des projets sans soutien financier public, et compétitif sur le marché de l'électricité face aux énergies conventionnelles.
- Proposer le meilleur projet possible, en s'engageant à éviter et réduire au maximum les potentiels impacts induits par les projets.



Qui est GLHD ? Green Lighthouse Développement est une société française implantée en région Nouvelle-Aquitaine et spécialisée dans l'aménagement de projets agrivoltaïques collectifs et d'envergure.

Son objectif ? Promouvoir une énergie vertueuse et accessible à tous à travers des projets bénéfiques pour les territoires.

2025

Mise en service

2024

Obtention des autorisations administratives

2023

Enquête publique
Dépôt de la demande d'autorisation

2022

Lancement des études d'impact
Délibération du Conseil municipal de Chamarandes-Choignes d'accès au réseau électrique

2021

Signature accords fonciers

2020

Engagement des exploitants et délibération du Conseil municipal de Laille-aux-Bois

FAQ

L'IMPACT DU PROJET SUR LE TERRITOIRE EN 2 QUESTIONS

Le projet O Pâturages aura-t-il un impact visuel ?

Des photomontages et des études paysagères sont en cours de réalisation, afin de mesurer les impacts du projet sur le paysage. L'ensemble des acteurs rencontrés souhaitent qu'une haie soit plantée le long de la route départementale. Ils sont en faveur d'une haie discontinue qui ne soit pas uniforme et qui permette une vue partielle sur le projet.

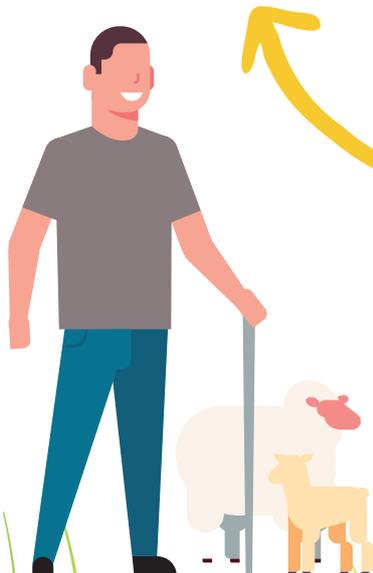
Le projet O Pâturages aura-t-il un impact sur le développement local ?

Le projet est conçu pour faire appel à un ensemble d'acteurs locaux. Cette association a débuté lors de la conception du projet avec les agriculteurs, la Chambre d'agriculture, la Fédération de chasse et avec une livraison de la lettre d'information par des personnes intérimaires locales. Dans le temps long, l'équipe projet travaille à l'association du lycée agricole et du nouvel abattoir de Chaumont auprès au projet agricole. Plus largement l'image du territoire pourra être valorisée par le développement d'activités pédagogiques et par la visite de la ferme agrivoltaïque.

Une équipe à votre écoute

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'équipe projet à l'adresse suivante : **contact@opaturages.fr** ou via le formulaire de contact sur le site internet **opaturages.fr**.

Calendrier prévisionnel du projet



Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet du projet à l'adresse suivante :

opaturages.fr